

Date de révision : 30-mars-2021 Numéro de révision: 2

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit QUICKSTAIN LACQUER WIPING STAINS FRUITWOOD
Code du produit 1LS-1208FR

Code produit Alternate
Classe de produit
Couleur

HL7028
TEINTURE
brun

Utilisation recommandée TEINTURE

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Fabriqué pour

Benjamin Moore & Cie Limitée

8775, rue Keele Concord ON L4K 2N1 Tél.: 1-800-361-5898 www.lenmar-coatings.ca-fr

Fabricant

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 Tél.: 1-866-708-9180

www.lenmar-coatings.com.ca

Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300

+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada) CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 2
Physical hazard not otherwise classified	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Date de révision: 30-mars-2021

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs très inflammables

Matériel inflammable réactif



Aspect liquide Odeur solvant

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation.

Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Peau

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir Rincer la bouche

Incendie

En cas d'incendie: Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible

3. COMPOSITION: RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
2-Butoxyethanol	111-76-2	15 - 40%	-	-
Propylene glycol monomethyl ether acetate	108-65-6	10 - 30%	-	-
Distillates, petroleum, hydrotreated light	64742-47-8	7 - 13%	-	-
n-Butyl acetate	123-86-4	3 - 7%	-	-
Stoddard solvent	8052-41-3	1 - 5%	-	-
Acetone	67-64-1	1 - 5%	-	-
cellulose, nitrate	9004-70-0	1 - 5%	-	-
VM&P naphtha	64742-89-8	1 - 5%	-	-
Isopropyl alcohol	67-63-0	1 - 5%	-	-

Confidential Business Information note

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au

médecin en consultation.

Contact avec les yeux Rincer abondamment les yeux avec de l'eau. Après un

rinçage initial, retirer les lentilles cornéennes s'il y a lieu, puis poursuivre le rinçage pendant au moins 15 minutes,

Date de révision: 30-mars-2021

en gardant les yeux ouverts. Consulter un médecin si les

Date de révision: 30-mars-2021

symptômes persistent.

Contact avec la peau Retirer rapidement les vêtements et chaussures

contaminés tout en rinçant abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation de la peau

persiste.

Inhalation Sortir à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un

médecin.

En l'absence de respiration, placer sous respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en

boire abondamment par la suite. À moins d'une

recommandation médicale, ne pas induire le vomissement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne

inconsciente. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes et Effets les Plus Importants Aucun renseignement disponible.

Avis aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés inflammables Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source

d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un fue a inflammation

instantanee.

Agents extincteurs appropriés Mousse, poudre pour feux, eau. Utiliser des moyens

d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement voisin.

Équipement de protection et précautions pour les

pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection

complète.

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, la fumée peut contenir du dioxyde de

carbone, du monoxyde de carbone et d'autres produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être

toxiques et/ou irritants.

Risques Spécifiques à la Substance Chimique Inflammable. Retour de flamme possibles à des distances

considérables. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Sensibilité au choc Non

Sensibilité à la décharge électrostatique Oui

Données sur l'inflammabilité

Point d'éclair (°F) 47
Point d'éclair (°C) 8
Méthode PMCC

Limites d'inflammation dans l'air

Limite inférieure d'inflammabilité Non disponible Limite supérieure d'inflammabilité: Non disponible

NFPA Santé: 3 Inflammabilité: 3 Instabilité: 1 Spécial: Sans objet

Légende NFPA

0=Non dangereux

Précautions personnelles

1=Faible

2=Modéré

3=Élevé

4=Sévère

Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.

L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au www.nfpa.org.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Enlever toute source d'inflammation. Prenez les précautions nécessaires pour prévenir les retours de flamme. Mettre les récipients et l'équipement de manutention à la terre et les attacher ensemble. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de

Date de révision: 30-mars-2021

protection individuelle.

Autres informations Empêcher toute fuite ou rejet additionnel s'il est possible

de le faire en toute sécurité. Empêcher la contamination des eaux souterraines et la pénétration du produit dans les drains. Ne pas rejeter dans le système d'égout sanitaire ni dans les eaux de surface. Alerter les autorités locales en

cas de rejet substantiel ne pouvant être confiné.

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques

supplémentaires.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Transporter le

produit à l'aide d'un équipement antiétincelles ou antidéflagrant puis le placer dans un récipient approprié pour la mise au rebut. Nettoyer soigneusement la surface

contaminée.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans des endroits ventilés seulement. Assurer une ventilation adéquate pour prévenir l'accumulation de vapeur pendant et après l'utilisation.

Date de révision: 30-mars-2021

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Eloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Eteindre toutes les flammes et veilleuses, ainsi que les cuisinières, appareils de chauffage, moteurs électriques et toutes autres sources de combustion pendant l'utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient été éliminées. Une inflammation et/ou un retour de flamme peuvent survenir.

Entreposage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles

Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi qu'avec les agents oxydants puissants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britanni	Ontario	Québec
			que		
2-Butoxyethanol	TWA: 20 ppm	20 ppm - TWA	20 ppm - TWA	20 ppm - TWA	20 ppm - TWAEV
		97 mg/m³ - TWA			97 mg/m ³ - TWAEV
Propylene glycol monomethyl	N/E	N/E	50 ppm - TWA	50 ppm - TWA	N/E
ether acetate			75 ppm - STEL	270 mg/m ³ - TWA	
Distillates, petroleum,	N/E	N/E	200 mg/m ³ - TWA	N/E	N/E
hydrotreated light			Skin absorption can		
			contribute to overall		
			exposure.		
n-Butyl acetate	STEL: 150 ppm	150 ppm - TWA	20 ppm - TWA	150 ppm - TWA	150 ppm - TWAEV
	TWA: 50 ppm	713 mg/m ³ - TWA		200 ppm - STEL	713 mg/m³ - TWAEV
		200 ppm - STEL			200 ppm - STEV
		950 mg/m ³ - STEL			950 mg/m ³ - STEV
Stoddard solvent	TWA: 100 ppm	100 ppm - TWA	290 mg/m ³ - TWA	525 mg/m ³ - TWA	100 ppm - TWAEV
		572 mg/m ³ - TWA	580 mg/m ³ - STEL		525 mg/m ³ - TWAEV
Acetone	STEL: 500 ppm	500 ppm - TWA	250 ppm - TWA	250 ppm - TWA	500 ppm - TWAEV
	TWA: 250 ppm	1200 mg/m ³ - TWA	500 ppm - STEL	500 ppm - STEL	1190 mg/m ³ - TWAEV
		750 ppm - STEL			1000 ppm - STEV

		1800 mg/m ³ - STEL			2380 mg/m ³ - STEV
Isopropyl alcohol	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	200 ppm - TWA 492 mg/m³ - TWA 400 ppm - STEL 984 mg/m³ - STEL	200 ppm - TWA 400 ppm - STEL	200 ppm - TWA 400 ppm - STEL	400 ppm - TWAEV 985 mg/m³ - TWAEV 500 ppm - STEV 1230 mg/m³ - STEV

<u>Légende</u>

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists

Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta

Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique

Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec

N/E - Non établi

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Date de révision: 30-mars-2021

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau **Protection respiratoire** Gants protecteurs et habillement imperméable. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Dans une application dépassant les limites d'exposition admissibles, porter un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH sélectionné par un technicien qualifié en fonction des conditions de travail particulières. Pour vaporiser le produit ou l'appliquer en lieu confiné, porter un appareil respiratoire recommandé pour la pulvérisation de peinture ou pour la protection contre les vapeurs organiques

conforme aux normes NIOSH.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtement contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect liquide Odeur solvant

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Densité (lbs/gal) 7.65 - 7.75 Densité 0.91 - 0.93

Ha Aucun renseignement disponible Viscosité (cps) Aucun renseignement disponible Solubilité(s) Aucun renseignement disponible Solubilité dans l'eau Aucun renseignement disponible

Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible Densité de vapeur

5 - 15 % solides en masse 5 - 15 % solides en volume 85 - 95 % volatiles en masse 85 - 95 % volatiles en volume Teneur limite réglementaire en COV (g/l) < 850

Point d'ébullition (°F) 248

Point d'ébullition (°C) 120

Point de congélation (°F)

Point de congélation (°C)

Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Point d'éclair (°F) 47
Point d'éclair (°C) 8
Méthode PMCC

Inflammabilité (solide, gaz)Non applicableLimite supérieure d'inflammabilité:Non applicableLimite inférieure d'inflammabilitéNon applicable

Temp d'autoignition (°F)
Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Sans objet

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Une polymérisation

dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Tenir loin des flammes, des surfaces chaudes, de

l'électricité statique et des sources d'allumage. Étincelles.

Date de révision: 30-mars-2021

Température élevée.

Matières incompatibles Incompatible avec les acides et les bases fortes, ainsi

qu'avec les agents oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique peut mener à l'émission de

gaz et de vapeurs irritants.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions d'emploi normales.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies majeures d'expositionContact avec les yeux ou la peau et inhalation.

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Une exposition répétée et prolongée aux solvants

organiques peut causer des dommages irrémédiables au cerveau et au système nerveux. Il peut être nocif ou fatal de faire intentionnellement un usage abusif du produit en

concentrant et en inhalant les vapeurs.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Contact avec les yeux Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Les

vapeurs peuvent causer une irritation.

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Un

contact prolongé avec la peau peut dessécher la peau et

Date de révision: 30-mars-2021

entraîner une dermatite.

Nocif par inhalation. En concentration élevée, les vapeurs Inhalation

> et aérosols irritent les yeux, le nez, la gorge et les poumons et peuvent causer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des pertes de conscience, ainsi que d'autres effets néfastes au système

nerveux central.

Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion peut irriter les Ingestion

> membranes muqueuses. Une petite quantité de ce produit aspiré dans le système respiratoire lors de l'ingestion ou du vomissement peut causer des dommages pulmonaires bénins ou graves, pouvant à la limite entraîner la mort.

Sensibilisation Aucun renseignement disponible. Effets neurologiques Aucun renseignement disponible. Effets mutagènes Aucun renseignement disponible. Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible. Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Peut causer des troubles et des lésions au/à la, Appareil

respiratoire, Système nerveux central.

STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation, Peut causer des troubles et des lésions au/à la, foie, rein, rate, sang, Système nerveux central, Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion, Risque avéré d'effets graves pour les

organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas de contact avec la peau.

Aucun renseignement disponible. **Autres effets nocifs** Risque d'aspiration

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'aspiration de faibles quantités de ce produit dans l'appareil respiratoire durant l'ingestion ou

la régurgitation peut causer de graves lésions aux

poumons pouvant conduire à la mort.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

1272 mg/kg ETAmél (orale) ETAmél (cutané) 2150 mg/kg 1841.2 mg/L ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) ETAmél (inhalation-vapeur) 23.8 mg/L

Renseignements sur les composants

Date de révision: 30-mars-2021

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Butoxyethanol 111-76-2	= 1300 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 4.9 mg/L (Rat) 3H
Propylene glycol monomethyl ether acetate 108-65-6	= 8532 mg/kg(Rat)	> 5 g/kg(Rabbit)	-
Distillates, petroleum, hydrotreated light 64742-47-8	> 5000 mg/kg(Rat)	> 2000 mg/kg(Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat)4 h
n-Butyl acetate 123-86-4	= 10768 mg/kg (Rat)	> 17600 mg/kg(Rabbit)	-
Acetone 67-64-1	= 5800 mg/kg (Rat)	> 15700 mg/kg(Rabbit)	= 50100 mg/m³ (Rat) 8 h
cellulose, nitrate 9004-70-0	5 g/kg(Rat)	-	-
VM&P naphtha 64742-89-8	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	-
Isopropyl alcohol 67-63-0	= 1870 mg/kg (Rat)	= 4059 mg/kg (Rabbit)	= 72600 mg/m³ (Rat) 4 h

Toxicité chronique

Cancérogénicité

Il n'y a aucun produit chimique carcinogène connu dans ce produit.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité dans des milieux environnementaux

Aucun renseignement disponible.

Ozone

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Toxicité aiguë aux poissons

2-Butoxyethanol

LC50: 1490 mg/L (Crapet arlequin poisson-lune - 96 hr.)

n-Butyl acetate

LC50: 18 mg/L (Tête-de-boule - 96 hr.)

Acetone

LC50: 8300 (Bluegill - 96 hr.) mg/L

Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

n-Butyl acetate

CE50 (- UVA): 72.8 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

<u>Acetone</u>

CE50 (- UVA): 12600 mg/L (Daphnia magna - 48 hr.)

Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

n-Butyl acetate

CE50 (- UVA): 674.7 mg/L (Green algae (Scenedesmus subspicatus), 72 hrs.)

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Date de révision: 30-mars-2021

Avertissement au sujet des contenants vides

Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produits. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le contenant. Les vapeurs résiduelles peuvent exploser à l'inflammation.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

Nom officiel d'expéditionPAINTClasse de danger3No ONUUN1263

Groupe d'emballage

Désignation UN1263, PAINT, 3, II

ICAO Pour de plus amples renseignements, communiquer avec

le fabricant.

IMDG / OMI

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le fabricant.

Date de révision: 30-mars-2021

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA : États-UnisOui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.
LIS : Canada
Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

Nom chimique	No. CAS	<u>% en poids</u>	INRP - Sections 1-4
2-Butoxyethanol	111-76-2	15 - 40%	Listed
Isopropyl alcohol	67-63-0	1 - 5%	Listed

INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

Nom chimique	No. CAS	<u>% en poids</u>	INRP - Section 5
2-Butoxyethanol	111-76-2	15 - 40%	Listed
Propylene glycol monomethyl ether	108-65-6	10 - 30%	Listed
acetate			
Distillates, petroleum, hydrotreated	64742-47-8	7 - 13%	Listed
light			
n-Butyl acetate	123-86-4	3 - 7%	Listed
Stoddard solvent	8052-41-3	1 - 5%	Listed
VM&P naphtha	64742-89-8	1 - 5%	Listed
Isopropyl alcohol	67-63-0	1 - 5%	Listed

SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS - Santé: 3* Inflammabilité : 3 Réactivité: 1 EPI : -

Légende HMIS

0 = Danger minimal

- 1 = Danger faible
- 2 = Danger modéré
- 3 = Danger sérieux
- 4 = Danger sévère

Date de révision: 30-mars-2021

* = Danger chronique

X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement: Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par Service de la gestion responsable des produits

Benjamin Moore & Cie 101 Paragon Drive Montvale, NJ 07645 800-225-5554

Date de révision : 30-mars-2021

Justification de la révision Non disponible

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

Fin de la fiche signalétique